

2025D/560

Secrétariat du Maire

Dossier suivi par :
Tracy KEITA
Tél : 01.64.10.51.00
t.keita@ville-cesson.fr

DEPARTEMENT DE SEINE ET
MARNE

A l'attention du Président
M. Jean-François PARIGI
HOTEL DU DEPARTEMENT
12 rue des Saints Pères
CS 50377
77010 MELUN CEDEX

Cesson, le mercredi 07 mai 2025

Objet : Retard inacceptable dans la réingénierie préalable au déploiement de la fibre optique à Cesson

Monsieur le Président,

En ma qualité de Maire de la commune de Cesson, je me permets de vous interpeller à propos du déploiement de la fibre optique sur notre territoire, qui demeure à ce jour bloqué par l'absence de réingénierie du réseau, pourtant indispensable à la poursuite des opérations techniques.

Malgré les attentes légitimes de la population et les engagements pris par Xp fibre et Nord net, la situation reste inchangée depuis de trop nombreux mois. Ce retard a un impact direct sur la vie quotidienne des habitants, les entreprises locales, les professionnels en télétravail, les services publics connectés, ainsi que sur l'attractivité même de notre commune.

Je rappelle que la commune a pleinement collaboré avec les différents opérateurs et partenaires concernés, et que les infrastructures municipales sont prêtes à accompagner ce déploiement. Nous sommes aujourd'hui face à un blocage administratif et technique que nous ne pouvons plus tolérer.

Je vous demande donc officiellement :

- De nous transmettre un **calendrier précis de la réingénierie à venir**, avec des engagements datés ;
- De nous informer sur les **raisons du blocage actuel** et les responsabilités en cause ;

Je reste bien entendu à votre disposition pour travailler ensemble à la résolution rapide de cette situation, dans l'intérêt de nos administrés et du territoire.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Olivier CHAPLET